



Nom de la fiche signalétique **DEVCON® Flexane® 80 Liquid**  
Nom du fabricant ITW Devcon  
N° de stock: 15800  
Date de révision de la fiche signalétique du kit 1/15/2011

Composants	
	FLEXANE 80 LIQUID CURING AGENT
	FLEXANE 80 LIQUID RESIN
ITW Devcon Code de produit : 15800	



PRINT



GLOSSARY

## SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: **FLEXANE 80 LIQUID CURING AGENT**  
Numéro de fiche signalétique du fabricant: 0305  
Nom du fabricant: ITW  
Adresse: 30 Endicott Street  
Danvers, MA 01923  
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100  
Téléphone pour urgences: (800) 424-9300  
CHEMTREC: Aux États-Unis CHEMTREC: (800) 424-9300  
Canutec: Au Canada, appeler CANUTEC : (613) 996-6666 (appeler à frais virés)  
Fiche signalétique révisée le: 1/15/2011

### HMIS

Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie selon	1
Réactivité	0
Protection personnelle	X

\* Effets chroniques sur la santé

## SECTION 2 - COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient
Dipropylene glycol dibenzoate	27138-31-4	60 - 100 par poids
Diethyltoluenediamine	68479-98-1	30 - 60 par poids
Epoxidized soybean oil	8013-07-8	1 - 5 par poids
Carbon black	1333-86-4	0.1 - 1 par poids

## SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES:

<b>Aperçu des procédures d'urgence:</b>	AVERTISSEMENT ! Nocif. Irritant.
<b>Voie d'exposition:</b>	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
<b>Effets potentiels sur la santé:</b>	
<b>Yeux:</b>	Peut causer une forte irritation des yeux et des brûlures. Un contact oculaire peut causer des lésions permanentes et une cécité.
<b>Peau:</b>	Cause une forte irritation de la peau. Peut causer des lésions cutanées permanentes.
<b>Inhalation:</b>	Les vapeurs et les gouttelettes en suspension de cette substance peuvent causer une irritation respiratoire grave.
<b>Ingestion:</b>	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
<b>Effets chroniques sur la santé:</b>	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
<b>Signes/symptômes:</b>	Une surexposition peut causer un larmolement, des rougeurs, une inflammation ou une gêne aux yeux.
<b>Organes cibles:</b>	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
<b>Aggravation des conditions préexistantes:</b>	Risque d'aggraver des troubles respiratoires, allergies, eczéma ou conditions cutanées pre-existants.

#### SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SOINS:

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané:</b>	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

#### SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

<b>Inflammabilité:</b>	Substance pouvant supporter une combustion.
<b>Point d'éclair:</b>	>275°F (135°C)
<b>Méthode de point d'éclair :</b>	Coupelle fermée, TAG (TCC)
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Indéterminé.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:</b>	Indéterminé.
<b>Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:</b>	Indéterminé.
<b>Instructions de lutte contre les incendies :</b>	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
<b>Agent extincteur:</b>	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) ou un agent extincteur sec.
<b>Extincteur peu recommandé:</b>	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
<b>Équipement protecteur:</b>	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

## SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

## SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne conserver dans les récipients en métal réactif. Garder à bonne distance des acides et des oxydants.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

## SECTION 8 - PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection fournie par les appareils de protection respiratoire à adduction d'air est limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de dégagement non contrôlé, que les niveaux d'e.
Autre équipement de protection:	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

### DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

#### **Carbon black:**

Directives ACGIH:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TLV-TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Notes :	Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

## SECTION 9 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Liquide.
Couleur:	Mobile noir.
Odeur:	léger ammonia like.
Point d'ébullition:	>450°F (232.2°C)
Point de fusion:	Indéterminé.
Gravité spécifique:	1.08
Solubilité:	négligeable
Densité de vapeur:	>1 (air = 1)
Pression de vapeur:	<1 mmHg @70°F
Pourcentage volatil:	0
Point D'Évaporation:	<<1 (butyl acetate = 1)
pH:	7-8 @ 5 Percent Solution
Formule moléculaire:	Mélange
Poids moléculaire:	Mélange
Point d'éclair:	>275°F (135°C)
Méthode de point d'éclair :	Coupelle fermée, TAG (TCC)
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé.
Teneur en COV:	0 g/L
Pourcentage de solides en poids	100

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.
Matériaux incompatibles:	Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxyles.

## SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Diethyltoluenediamine:

Numéro RTECS:	CZ1583125
Ingestion:	Orale - Rat LD50 : 472 mg/kg [Organes sensoriels et sens spéciaux (yeux) - Larmoiement Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Musculoskeletal - Autres changements]

### Epoxidized soybean oil:

Numéro RTECS:	LL1100000
Peau:	Contact avec la peau - Lapin LD50 : >20 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - Lapin Test d'irritation ouvert: 500 mg [léger]
Ingestion:	Orale - Rat LD50 : 22500 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

### Carbon black:

Numéro RTECS:	FF5800000
---------------	-----------

Peau:	Contact avec la peau - Lapin : >3 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - Rat : 11 gm/kg/4W (Intermittent) [Sang - Pigmented or nucleated red blood cells Foie - Changes in liver weight Métabolisme nutritionnel et général - Perte de poids ou réduction du gain de poids]
Ingestion:	Orale - Rat LD50: >15400 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)]
Cancérogénicité:	IARC : Groupe 2B : potentiel cancérogène pour les êtres humains.

## SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Destinée environnementale:	Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

## SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets:	Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.
Numéro RCRA:	Aucun.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	non réglementé.
Numéro ONU DOT:	Ne s'applique pas
Classification de danger DOT:	Ne s'applique pas
Groupe d'emballage DOT:	Ne s'applique pas

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Dipropylene glycol dibenzoate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Diethyltoluenediamine :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Epoxidized soybean oil :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Carbon black :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Proposition 65 de Californie: Énuméré: cancer

Massachusetts: Énuméré

Pennsylvanie: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Classe de danger(es): D2B, D2A  
Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances domestiques.

## SECTION 16 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Danger d'incendie selon HMIS: 1  
Danger pour la santé selon HMIS: 2\*  
Réactivité selon HMIS: 0  
Protection personnelle selon HMIS: X  
Fiche signalétique révisée le: 1/15/2011  
Auteur du MSDS: Actio Corporation  
Déni de responsabilité: Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.

Droits d'auteur© 1996-2011 Actio Software Corporation. Tous droits réservés.

## SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: **FLEXANE 80 LIQUID RESIN**  
Numéro de fiche signalétique du fabricant: 0318  
Nom du fabricant: ITW  
Adresse: 30 Endicott Street  
Danvers, MA 01923  
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100  
Téléphone pour urgences: (800) 424-9300  
CHEMTREC: Aux États-Unis CHEMTREC: (800) 424-9300  
Canutec: Au Canada, appeler CANUTEC : (613) 996-6666 (appeler à frais virés)  
Fiche signalétique révisée le: 1/15/2011

HMIS	
Danger pour la santé selon	3*
Danger d'incendie selon	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

\* Effets chroniques sur la santé

## SECTION 2 - COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient
Related prepolymers of PICM	68310-52-1	60 - 100 par poids
Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate	5124-30-1	10 - 30 par poids

## SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: AVERTISSEMENT ! Irritant. Agent de sensibilisation potentiel.

<b>Voie d'exposition:</b>	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
<b>Effets potentiels sur la santé:</b>	
<b>Yeux:</b>	Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmolement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmolement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.
<b>Peau:</b>	Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
<b>Inhalation:</b>	Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
<b>Ingestion:</b>	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
<b>Effets chroniques sur la santé:</b>	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
<b>Signes/symptômes:</b>	Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
<b>Organes cibles:</b>	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
<b>Aggravation des conditions préexistantes:</b>	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. Les niveaux d'exposition à l'isocyanate doivent être surveillés. Une surveillance médicale de toutes les personnes qui manipulent ou entrent en contact avec des isocyanates est recommandée (par ex., volume expiratoire, rapport de Tiffeneau). Cette surveillance doit comprendre un examen de pré-embauche suivis d'examens périodiques après l'embauche. Les personnes souffrant de problèmes asthmatiques, de bronchites chroniques, d'autres problèmes respiratoires, d'eczéma ou d'autres types de sensibilisation doivent être exclues de tout travail avec ce produit. Une sensibilisation, aucune autre exposition ne doit avoir lieu.

## SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SOINS:

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané:</b>	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.
<b>Note aux médecins:</b>	Des symptômes de type asthmatique peuvent se manifester immédiatement ou après plusieurs heures.

## SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

<b>Point d'éclair:</b>	>400°F (204.4°C)
<b>Méthode de point d'éclair :</b>	Coupelle fermée, TAG (TCC)
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Indéterminé.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:</b>	Indéterminé.
<b>Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:</b>	Indéterminé.
<b>Instructions de lutte contre les incendies :</b>	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas

	entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
<b>Agent extincteur:</b>	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) ou un agent extincteur sec.
<b>Équipement protecteur:</b>	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
<b>Risques de feu peu communs:</b>	Ne pas refermer les récipients contaminés avec de l'eau. La résine réagit avec l'eau, produisant du dioxyde de carbone. Une contamination avec de l'eau créera une pression croissante dans le récipient fermé, conduisant à sa rupture.

## SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Mesures de nettoyage des déversements:</b>	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Neutraliser le résidu avec l'agent neutralisant approprié. Ne pas tenter de neutraliser de grandes quantités sans prendre les mesures pour contrôler la réactivité et la génération de chaleur. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8. Une couche de mousse protéinique peut être appliquée sur le déversement pour contrôler temporairement les vapeurs d'isocyanate.
<b>Précautions personnelles:</b>	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
<b>Précautions environnementales:</b>	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
<b>Autres précautions:</b>	Pomper de grandes quantités de produit dans des récipients métalliques fermés, mais pas hermétiquement. Les isocyanates peuvent réagir avec l'eau et produire du dioxyde de carbone, lequel peut provoquer la rupture de récipients fermés. Neutraliser avec 10 volumes de neutralisant et 1 volume de solution d'isocyanate. Mélanger et laisser reposer 48 heures dans les récipients en permettant la dissipation du dioxyde de carbone produit. Le neutralisant contient 90% d'eau, 3-8% d'ammoniac concentré (ou de carbonate de sodium) et 2% de détergent.

## SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

<b>Manutention:</b>	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
<b>Entreposage:</b>	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne pas refermer le récipient si vous soupçonnez une infiltration d'humidité ou d'eau. Si un récipient contenant ce produit contaminé avec de l'eau est fermé hermétiquement, une pression interne peut se développer et en causer la rupture.
<b>Procédures pour manipulations spéciales:</b>	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
<b>Habitudes d'hygiène:</b>	Bien se laver après toute manipulation.

## SECTION 8 - PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE

<b>Mesures d'ingénierie:</b>	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une
------------------------------	--



bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
<b>Description de la protection cutanée:</b>	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
<b>Protection des voies respiratoires:</b>	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection fournie par les appareils de protection respiratoire à adduction d'air est limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de dégagement non contrôlé, que les niveaux d'e.
<b>Autre équipement de protection:</b>	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

#### DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

##### Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate:

Directives ACGIH: 0.005 ppm  
TLV-TWA: 0.005 ppm

Notes : Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

## SECTION 9 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Liquide.
Couleur:	translucide
Odeur:	Faint.
Point d'ébullition:	>300°F (148.8°C)
Point de fusion:	Indéterminé.
Gravité spécifique:	1.04
Solubilité:	négligeable
Densité de vapeur:	Indéterminé.
Pression de vapeur:	<.001 mmHg @70°F
Pourcentage volatil:	0
Point D'Évaporation:	Indéterminé.
pH:	7.0 @ 5 Percent Solution
Formule moléculaire:	Mélange
Poids moléculaire:	Mélange
Point d'éclair:	>400°F (204.4°C)
Méthode de point d'éclair :	Coupelle fermée, TAG (TCC)
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé.
Teneur en COV:	0 g/L
Pourcentage de solides en poids	100

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Une polymérisation peut survenir sous certaines conditions.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants

et conditions favorisant une oxydation. Humidité et exposition prolongée à des températures dépassant 29°C.

**Matériaux incompatibles:**

Alcools, amines, bases fortes (alcalis, ammoniac), acides, composés métalliques, humidité ou eau. La résine réagit avec l'eau, produisant du dioxyde de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate:

Numéro RTECS:	NQ9250000
Yeux:	Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 100 uL Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 100 uL/24H
Peau:	Contact avec la peau - Lapin : >10 gm/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Comportement - Food intake (animal) Comportement - Faiblesse des muscles] Contact avec la peau - Souris : 220 mg/kg/12D (Intermittent) [Peau et phanères - Cutaneous sensitization, experimental (Après une exposition topique) Biochemical - Metabolism (Intermediary) - Other proteins Biochemical - Metabolism (Intermediary) - Effect on inflammation or mediation of inflammation] Contact avec la peau - Souris : 2 pph/2W (Intermittent) [Poumons, thorax et respiration - Autres changements Immunological Including Allergic - Increase in humoral immune response] Contact avec la peau - Souris : 2 pph/4W (Intermittent) [Poumons, thorax et respiration - Autres changements Immunological Including Allergic - Increase in humoral immune response] Contact avec la peau - Souris : 280 mg/kg/14D (Intermittent) [Immunological Including Allergic - Increase in humoral immune response] Contact avec la peau - Souris : 480 mg/kg/28D (Intermittent) [Poumons, thorax et respiration - Autres changements] Contact avec la peau - Lapin : 500 uL/24H
Ingestion:	Orale - Rat LD50: 9900 mg/kg [Comportement - Food intake (animal) Système gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée Foie - Autres changements]

## SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Destinée environnementale:	Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

## SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets:	Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.
Numéro RCRA:	Aucun.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	non réglementé.
Numéro ONU DOT:	Ne s'applique pas
Classification de danger DOT:	Ne s'applique pas
Groupe d'emballage DOT:	Ne s'applique pas

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Related prepolymers of PICM :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada NDSL : Énuméré

### Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

SARA: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Title III) Section 313 Produit chimique réglementé.

New Jersey: Énuméré: NJ Hazardous List; Substance Number: 3757

Massachusetts: Énuméré

Pennsylvanie: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Classe de danger(es): D2A; D2B

## SECTION 16 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Danger d'incendie selon HMIS: 1

Danger pour la santé selon HMIS: 3\*

Réactivité selon HMIS: 1

Protection personnelle selon HMIS: X

Fiche signalétique révisée le: 1/15/2011

Auteur du MSDS: Actio Corporation

Déni de responsabilité: Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.